



Flash cultures n°26 - Mardi 6 septembre 2022

Avec le soutien financier de :



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Quand ça ne veut pas, ça ne veut pas !

Expression souvent formulée ce lundi par celles et ceux qui n'ont pas eu beaucoup de pluie depuis une semaine. Mais qu'on pourrait aussi attribuer à notre action de mise en place de cultures attractives pour les grosses altises.

Quelques parcelles à base de radis chinois ont été semées plus ou moins à proximité de parcelles de colza. Pour véritablement être attractifs, il faut que les radis soient au même stade que le colza ! S'ils sont trop développés, les grosses altises préféreront aller sur les colzas plus jeunes. C'est la situation de Villangrette où Didier Ozanon a semé un



Photo 1 : Petite altise et dégât sur radis à Saint-Aubin

mélange radis-soja le 08/08 et qui a bien levé. Au contraire, si le radis n'est pas levé, alors que le colza est levé, ce dernier sera exposé directement aux grosses altises. C'est la situation d'Annoire chez Matthieu Barraux (radis non levé) et Sébastien Bigueure (colza levé car irrigué). Mais compte tenu des températures, le colza pourrait être suffisamment développé quand elles arriveront. Pour d'autres parcelles, les levées sont partielles (Saint-Aubin Edouard Seguin et La Loye Thibault Degay). Seront-elles attractives sur une plus longue durée ? Bref, notre action est loin d'être une réussite en terme d'homogénéité. Mais certains disent que la diversité est une richesse...



Photo 2 : Seules les reousses de tournesol ont lé pour le moment

COLZA D'HIVER

* Stade :

Globalement, la levée des colzas s'améliore suite à la pluviométrie de la semaine dernière. Mais en terre argileuse (Tichey-La Loye) ou en l'absence de pluie significative (Aumur), toujours pas de levée (voir Tableau 1).

* Ravageurs :

Sur le terrain : c'est calme ! Excepté la parcelle d'Annoire (photos 3 et 4 et 5) où il a fallu intervenir contre la petite altise. Les piqûres de petites altises sont certes plus ou moins fréquentes (0 à 60 %) mais surtout très supportables en ce qui concerne la perte foliaire. Restez très vigilant pour les colzas qui vont lever ou qui sont encore à un stade jeune (< à 4 feuilles). Surtout lorsqu'il y a des parcelles d'anciens colzas contigus ou à proximité. Et encore plus si des interventions méca-

niques ou chimiques sont en cours pour détruire les reousses de colza. Sur la base des 2 dernières années, les grosses altises sont attendues à partir de la semaine prochaine.

Rien à signaler en ce qui concerne la présence de pucerons et les dégâts de limaces dans notre réseau de parcelles.



Photo 3 : Début d'attaque de petite altise à Annoire le 31/08/22. À gauche ancien colza contigu, reousse détruite.



**Photos 4 et 5 :
Annoire, 31/08
à 15h, bordure
du colza : faut
intervenir rapi-
dement.**

Exemple de produits autorisés sur grosse altise ou altise d'hiver : Fastac (0,15 L/ha), Mageos MD 0,050 kg/ha, Cythrine Max 0,050 L/ha, Decis Expert 0,050 L/ha, Sumi Alpha 0,6 L/ha, Karakas 0,05 L/ha, Karate Zeon 0,05 L/ha, Karis 10 CS 0,05 L/ha, Lambdastar 0,05 L/ha, Fury 10EW 0,1 L/ha...

Rappel des seuils de risque (ou de nuisibilité) pour les principaux ravageurs :

- Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire détruite. En cas de nécessité, traitez uniquement les zones où les petites altises sont présentes et/ou occasionnent des dégâts soit généralement la ou les bordure(s) et non toute la parcelle. Attention, il est possible dans certain cas de devoir ré-intervenir dans les 2 à 3 jours, voire plus.

- Grosses altises (altises d'hiver) : période de sensibilité, levée à B3-B4. Relevez votre cuvette et observez les pieds de colzas. Seuil de nuisibilité = 80 % des pieds présentant des morsures. 25% de la surface foliaire consommée.

*** Désherbage :**

Dans les parcelles levées, pas mal de traitements herbicides visant les repousses ont été réalisés. On voit parfois les effets. Reste à savoir si de nouvelles repousses ou bien des graminées vont lever suite aux dernières pluies. Dans ce cas, la question sera de savoir si ça pourra attendre ou non, le passage de « Kerb » que certains ont d'ores et déjà prévu.

Rappel concernant les herbicides anti-graminées foliaires :

Les conditions d'application optimum sont temps poussant (température comprise entre 15 et 25°C) et hygrométrie > 70 %. Privilégiez les herbicides de la famille des FOPs (Agil, Fusilade Max, Pilot, Etamine, Léopard 120, Targa Max,...) si vous visez uniquement des repousses de céréales, et de la famille des DIMES (Centurion 240 EC, Select, Stratos Ultra + Dash, Vesuve Max...) si vous voulez détruire repousses de céréales + ray-grass et/ou vulpins non résistants. Adaptez la dose au stade des graminées visées. La plupart de ces produits doivent être utilisés avec un adjuvant (huile). Voir étiquette produit.

Exemples de produits qui, pour la plupart, doivent être utilisés avec un adjuvant (huile) :

- * AGIL/CLAXON/AMBITION 0,4 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2-3 feuilles, et 0,7 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * PILOT/COURSIER 0,6 à 0,7 L/ha avant tallage sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2-3 feuilles, 1,2 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * FUSILADE MAX 0,75 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2-3 feuilles, et 1 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * CENTURION 240 EC/OGIVE VXT/SELECT 0,4 L/ha sur repousses de céréales et vulpin non résistant au stade 2-3 feuilles et 0,5 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * STRATOS ULTRA + DASH, 1 à 1,2 L/ha pour chacun des 2 produits.

MAÏS GRAIN

- * Stade : La récolte a débuté.

Tableau 1 : Réseau de parcelles jurassien actuel suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Commune	Date de semis	Stade	Levée	Observations
Sermange	13/08	3 à 4F	Totale	Infestation de repousses de céréales
Malange	16/08	2 à 3F	>85%	
Authume	23/08	Cotylédons	>85%	
Aumur	25/08	Non levé	0%	
Tichey	17/08	Non levé	0%	
Saint-Baraing	04/09	Non levé	0%	
La Loye	13/08	Non levé à 2F	< 50%	Levée uniquement dans les zones de terre superficielle
Saint-Loup	17/08	1 à 2 feuilles	>50%	
Annoire	16/08	3 feuilles	100%	Parcelle irriguée. Quantité importante de repousses de céréales
Les Hays	24/08	Non levé à 1F	< 50%	
Saint-Lothain	22/08	2F	100%	
Courlans	10/08	4F	100%	
Vincent	22/08	2F	100%	
Bletterans	22/08	Non levé	0%	Levée imminente
Vercia	27/08	Non levé ou cotylédons	50 à 60%	